VENTES A L'ENCAN.

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE —DE— RECEVEUR.

Mme A. Swanson versus Mutual Realty & Loan Corporation.

No 63,304—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans - Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—Bureau No 821 rue Gravier—JEUDI, le 14 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Carondelet, en vertu d'un ordre signé le 31 décembre 1900 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée :

1° Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé, s'étendant et étant dans le fond du second district de cette ville, désigné par le numéro seize de l'îlet numéro quarante qua tre et borné par la Promenade Carondelet, les rues Galvez St Louis et Johnson, mesurant vingt huit pieds de face à la rue St Louis sur soixante sept pieds de profondeur et face à la rue Johnson, desquelles il forme l'encoignure, d'après un plan par Allen d'Hémécourt, voyer, daté le 16 juillet 1853 et déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier le 10 octobre 1873, les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, connu comme les Nos 2101 et 2103 rue St Louis, contenant de chaque côté trois chambres, hangar, citerne, etc., banquettes et cours pavées.

2° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans la Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Piété, Mercier et Désiré, mesurant chacun vingt-six pieds quatre pouces et demi de face sur la rue Désiré par cent vingt pieds de profondeur parallèles et dégagés par les Nos neuf et dix sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, daté le 2 décembre 1869.

3° Un certain lot de terre, situé, s'étendant et étant dans le troisième district de cette ville, désigné par le numéro dix de l'îlet numéro six, qui est borné par les rues Moreau (ou Chartres), Causeulve ou Royale). Forstall et Reynes, sur un plan fait par C. A. De Armas, daté le trente septembre 1869, et déposé dans le bureau de T. Guyol, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant vingt six pieds quatre pouces et trois lignes de face sur la rue Forstall par soixante et onze pieds six pouces de profondeur.

EFFETS MOBILIERS.

Le même jour après la vente des propriétés foncières, nous offrirons un lot d'effets mobiliers et contenu d'un bureau consistant d'un coffre-fort, "Remington Typewriter" et meubles de bureaux No 406 Bâtisse Hennen où ils peuvent être inspectés. Aussi un lot de billets dûs à la corporation.

Conditions—Comptant. Acte de vente et tous les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant James E. Gleason, notaire; un dépôt comptant de dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

D. M. Sholars, avocat pour le Receveur.
13 jan—13 20 27—fév 3 10 14

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence de choix et de valeur du Premier District.

Une chance pour placement

No 939 rue Julie, entre les rues Baronne et Dryades.

Succession de Mme Elisabeth Haas, femme de John Baker.

No 63,724—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

A L'ENCAN

Jeudi, le 7 février 1901.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Gommune—le JEUDI 7 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Carondelet, en vertu d'un ordre signé le 31 décembre 1900, par l'Hon. T. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C alors absent en congé, daté le 9 octobre 1900, et selon un ordre supplémentaire de la Division C, daté le 2 janvier 1901, dossier No 62,823 pour le compte de la succession d'Oscar Massé, à l'enchère publique, il sera vendu :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro dix de l'îlet numéro six, qui est borné par les rues Moreau (ou Chartres), Causeulve ou Royale). Forstall et Reynes, sur un plan fait par C. A. De Armas, daté le trente septembre 1869, et déposé dans le bureau de G. R. Stringer, anciennement notaire en ce ville.

Etant la même propriété acquise par Mme Elisabeth Haas, femme décédée de John Baker, par achat de Mme Evelena Kohn femme de Victor Meyer, par acte pardevant James Fahey, notaire, le 28 octobre 1892 et enregistré dans le bureau des Transferts, livre 145, folio 472.

Les améliorations ci-dessus consistent en une bâtisse rafraîchie à deux étages et mansarde, contenant douze chambres en plus et pouvant obtenir un bon loyer, ayant toute la moderne tés à une distance de marche à la rue Canal à proximité des églises, marchés, etc.

Conditions — Comptant, l'acquéreur assumant toutes les taxes de 1901 au-dessus et en sus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur pardevant G. G. Kroneberger, notaire, aux frais des acquéreurs.
6 jan v—6 13 20 27—fév 3 7

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE

617 avenue des Champs-Elysées, à l'encan, JEUDI, 14 Février 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 732 rue Gommune,

JEUDI, le 14 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C alors absent en congé, daté le 9 octobre 1900, et selon un ordre supplémentaire de la Division C, daté le 2 janvier 1901, dossier No 62,823 pour le compte de la succession d'Oscar Massé, à l'enchère publique, il sera vendu :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Avenue Tulane, entre les rues Carrollton et Philippe et mesurant vingt cinq pieds de face sur la dite rue Julie par une profondeur entre lignes parallèles, d'à peu près 93 pieds 10 pouces le dit lot est désigné par le No 88 sur un plan fait par R. Delafield, ingénieur civile et déposé dans le bureau de G. R. Stringer, anciennement notaire en ce ville.

Etant la même propriété acquise par Mme Elisabeth Haas, femme décédée de John Baker, par achat de Mme Eveleen Kohn femme de Victor Meyer, par acte pardevant James Fahey, notaire, le 28 octobre 1892 et enregistré dans le bureau des Transferts, livre 145, folio 472.

Les améliorations ci-dessus consistent en une bâtisse rafraîchie à deux étages et mansarde, contenant douze chambres en plus et pouvant obtenir un bon loyer, ayant toute la moderne tés à une distance de marche à la rue Canal à proximité des églises, marchés, etc.

Conditions — Comptant, l'acquéreur assumant toutes les taxes de 1901 au-dessus et en sus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur pardevant G. G. Kroneberger, notaire, aux frais des acquéreurs.
6 jan v—6 13 20 27—fév 3 7

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés du Quatrième District.

BIEN LOUEES.

John J. Wegmann et als vs Peter Wegmann, tuteur datif et als.

No 63,265—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI 29 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 12 décembre 1900 et signé le 18 décembre 1900 par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Le joli cottage double Nos 715 et 717 rue Pleasant, entre les rues Annonciation et Chippewa, retiré de la rue et contenant de chaque côté 4 chambres, hangar, citerne, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier Franklin, Perdido et Bassin, désigné par le No 4 sur un plan par L. Riesenstein, voyer, daté le 5 avril 1858, déposé en l'étude de T. Guyot, ancien notaire en cette ville sous le No 300. Ledit lot figure sur ledit plan sur le No 4, et a, en mesure américaine, 26 pieds 3 pouces de face à la rue Gravier, la même largeur dans le fond sur une profondeur de 68 pieds 8 pouces et est borné dans le fond par une allée commune audit lot et à d'autres, 4 pieds 5 pouces de largeur. Les améliorations portent les Nos municipaux 1228-30 rue Gravier.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance s'il y en a payable en un an avec 8 pour cent par an d'intérêt de ta date jusqu'au paiement, garantie par liens et privilèges de vendeurs sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles d'hemoraires d'avocats et assurance, les acquéreurs devant déposer entre les mains de l'encanteur 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication et assumant le paiement en plus et au dessus du prix d'achat des taxes de ville et d'Etat pour 1901, et les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis.

Acte de vente pardevant Emanuel L. Weil, notaire de cette ville aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO,
Courtier de propriétés foncières et encanteur, 303 rue Baronne.
6 jan—6 13 20 27—fév 3 10 12

Smith & Rosenberg

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple 2321 rue Laharpe.

JEUDI, 14 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, Nouvelle Orléans, conformément à un jugement de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée succession de Arthur Mason, dossier No 62,087 ledit jugement daté et signé le 7 janvier 1901, à l'enchère publique il sera vendu—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Touti, Rochelaye, Laharpe et Lapeyrouse, étant l'îlet numéro treize; lequel dit lot de terre est désigné par la lettre F. sur un plan fait par Arthur De Armas, daté le 23 avril 1890, et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Laharpe sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, quatre pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, d'après l'inventaire enregistré. Les améliorations consistant en un cottage simple, couvert en ardoise, 3 chambres, hangar, citerne, etc., banquette pavée.

Conditions — Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1900, et de payer pour l'acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., pardevant Emile Pomes, notaire. Un dépôt de 25 pour cent est requis au moment de l'adjudication.—SMITH & ROSENBERG, Maxwell C. Smith, encanteur, bureau, 312 rue Carondelet.

Emile Pomes et Robert J. Ma oney, avocats pour les administrateurs.
13 jan—13 20 27—fév 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, le 31 janvier 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, près Baronne, Nouvelle Orléans. Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B Sommerville juge de la Division D de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 24 décembre 1900, la re, succession de Mary Goodwin, veuve en premier mariage de Alexandre Rodd et en dernière et dernier mariage de Charles Spahr dossier No 63,692, nous offrirons en vente et vendrons à l'enchère publique la suivante décrite propriété à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent désigné par le numéro cinq de l'îlet numéro cent quarante cinq dans le Cinquième District de cette ville, borné par la rue Elmire, les avenues Pacifique et Slidell et la rue Homer d'après un plan de W. T. Thompson, voyer, daté le 7 mars 1849; le dit lot mesurant trente deux pieds trois pouces de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, et portant le numéro municipal 819 avenue Pacifique.

Conditions — Au plus haut enchérisseur pour un comptant; l'acquereur assumant le paiement des taxes d'Etat et de ville pour l'année 1900, s'il y en a de dues, et celles de 1901, et les timbres necessaires du revenu intérieur des Etats-Unis et les dépenses de l'acte de vente pardevant Edwin H. Seymour notaire. Un dépôt de vingt pour cent comptant est requis au moment de l'adjudication d'après investaire enregistré

SMITH & ROSENBERG, Maxwell C. Smith, encanteurs, bureau 312 rue Carondelet—W. J. Hennessey, avocat, bureau Bâtisse Denègre.
30 déc—30—jan—6 13 27 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI le 31 janvier 1901, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières 840 rue Commune, près de la rue Baronne, Nouvelle-Orléans, sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dossier No 62,212, dans l'affaire de E. B. Stafford et als vs les mineurs Mary Lunnegraid et als, ledit jugement rendu le 12 novembre 1900 et signé le 16 novembre 1900, nous offrirons en vente à l'enchère publique, les propriétés foncières suivantes, à savoir :

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits voies, privilèges et servitudes là dessus, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation Delord, Constance et Prevyfarté, étant l'i No 0, dans l'îlet No 121 et mesurant 20 pieds de face à la rue Annonciation sur 77 pieds de profondeur. Améliorations portant le No 1021 rue Annonciation.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et servitudes là dessus situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Melpomène, Magasin et Terpsichore, étant lot No 1 de l'îlet No 142 et mesurant 31 pieds de face à la rue Constance sur 127 pieds de profondeur. Les améliorations portant les Nos 2326 et 1873 rue Constance

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option des acquéreurs, balance en un crédit de un ou deux ans, pour billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes autres clauses usuelles de sécurités, huitant cinq pour cent honoraires d'avocat; l'acquéreur ou acquéreurs devant payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1901, les acquéreurs devant faire un dépot de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais des acquéreurs.

Smith & Rosenberg, Maxwell C. Smith encanteur Bureau, 312 rue Carondelet.

Stafford & Lambert, avocats.
708 rue Union.
30 déc—30—jan 6 13 20 27 31

W. H Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un emplacement de commerce désirable.

CE COTTAGE SIMPLE,

No 3241 Avenue Tulane, encoignure de l'avenue Hagan, borné par les rues Rendon et d'Hémécourt—Dans la succession de Tonina Cirilla, femme de Peter Rauza—No 63,661. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 814 rue Commune—MARDI, le 22 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 7 décembre 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir :

Le joli cottage double Nos 1227 et 1229 rue Baronne, entre les rues Clio et Erato, retiré de la banquette par une jolie barrière en fer et contenant de chaque côté galerie sur le devant, 7 chambres, chambres à bain, hangar, citerne etc., et plus loin décrit comme une certaine portion de terre située dans la premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Clio et Erato, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et mesurant 35 pieds 3 pouces plus ou moins de face à la rue Baronne sur une profondeur de 110 pieds entre lignes égales et parallèles étant composé de l'est en du lot No 11 et 8 pieds 7 pouces 5 lignes du lot No 10 plus près de la rue Erato, d'après le plan déposé dans le bureau de T. C. Stark, ancien notaire en cette ville comme plan No 172.

Cette propriété est toujours louée à une bonne classe de locataires et est un placement de mérite.

Conditions—1/3 on plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en billets de 1 et 2 ans portant intérêt de 7 pour cent par an de date jusqu au paiement final, et toutes les clauses usuelles et habituelles et l'acquéreur payant les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis pardevant M. S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 déc—16 23 30—jan 6 13 20 22

Le meilleur SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
Vendu partout les pharmacies.
1 nov 1900—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX.

DANS LE

TROISIEME DISTRICT.

Encoignure de la rue DECATUR et l'avenue LAFAYETTE — Elégant édifice à deux étages, distribué pour magasin et résidence.

2518-2520 RUE DECATUR, entre l'avenue Lafayette et la rue Espagne — Belle bâtisse à deux corps de logis, à un étage.

Succession de Madame Margaret Schatz.

No 61,326—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, le 23 janvier 1901 à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 19 décembre 1900—pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Lafayette, et les rues Decatur, Espagne et North Peters, désigné par la lettre B et mesure 29 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Decatur, 53 pieds 6 pouces de profondeur sur une première ligne de profondeur le plus près de la rue Espagne, puis 7 pieds sur une ligne parallèle à la rue Decatur, puis 28 pieds 2 pouces 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur, 86 pieds 2 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de profondeur et face à l'avenue Lafayette et 8 pieds 1 pouce de largeur dans le fond, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprennent une élégante bâtisse à deux étages couverte en ardoises comme magasin et résidence, le rez de chaussée ayant un grand appartement adapté pour l'usage de n'importe quel genre d'affaires et quelque sept chambres au second étage citerne latrines, hangar, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Lafayette et les rues Decatur, Espagne et North Peters, désigné par la lettre A, et mesure, comme ayant à une distance de 29 pieds 8 pouces et 1 ligne de l'encoignure Lafayette et Decatur, 30 pieds de face sur la rue Decatur, 54 pieds 6 pouces sur une première ligne de profondeur la plus près de l'avenue Lafayette, puis sur une ligne parallèle à la rue Decatur 7 pieds puis sur une seconde ligne de profondeur de 28 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de l'avenue Lafayette, 81 pieds 8 pouces, et 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée la plus près de la rue Espagne et 23 pieds 6 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent une belle bâtisse à deux corps de logis couverte en ardoises, ayant 6 chambres et deux cabinets, hangar, citerne, etc. et connue par les numéros municipaux 2518 et 2520 avenue Lafayette.

Termes et Conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance, à un crédit de un et deux ans, pour billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement et garantis par le lien et privilège du vendeur et hypothèque conventionnelle respectivement sur lesdites propriétés et toutes les autres clauses de sécurités, les acquéreurs assumeront les taxes de 1900, en sus de leur enchère respective, les actes de vente devront être passés pardevant Charles J. Theard, notaire public qui devront payer les Internal Revenue Stamps et faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication.

John L Paytavin et S Wolf, avocats.
28 déc—23 30 — jan v 6 13 20 23.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés avantageusement situées,

DANS LES

Quatrième et Sixième Districts.

SUCCESSION DE PIERRE DEVEZE.

No 62,729—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux 813 rue de la Commune,

Mercredi, 30 janvier 1901,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 28 décembre 1900, les propriétés ci-après décrites, pour le compte de la susdite succession, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec tou es les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, voies, droits, privilèges et appartenances qui en dépendent, ou en quelque sorte y appartenant situé dans le faubourg Livaudais, Quatrième District de cette ville, autrefois la ville de Lafayette, par isse Jefferson dans la ville de la Nouvelle-Orléans dans cette partie ci désigné par le lot numéro dix neuf dans l'îlet numéro vingt-quatre qui est borné par les rues Neuvième, Harmony, Fulton et Chippewa ledit lot mesure 28 pieds 9 pouces de face à la rue Neuvième, entre les rues Fulton et Chippewa, sur 111 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après le plan fait par B Roisson, le 10 juin 1841 et déposé comme plan numéro vingt deux dans la livre de plan numéro deux de Wm Christy, autrefois notaire en cette ville.

Les améliorat ons comprennent un cottage à un étage, couvert en ardoises, ayant dix chambres, citerne, hangar, lieux d'aisance, etc, connu par le numéro municipal 610 rue Neuvième.

2° Deux certains lots de terre situés dans Est Bouligny en cette ville (autrefois la paroisse Jefferson) dans l'îlet borné par les rues Water, Marengo, Levée et Constantinople désignés par les numéros un et deux de l'îlet N, sur un plan du livre de plans de Selim Magner autrefois notaire en cette ville, par acte passé le 5 avril 1865, le lot numéro un forme le coin des rues Water et Marengo et mesure 25 pi ds 1 ligne de face sur la rue Water, 108 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur et de face sur la rue Marengo, et 107 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot deux, dont lot numéro deux 25 pieds sur la rue Water, 107 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot numéro Un et 106 pieds 8 pou es 1 ligne sur la ligne du lot numéro Trois. Les améliorations comprennent deux cottages ayant chacun trois chambres et galerie, citerne, lieux d'aisance, etc., connus par le numéro 403 rue Marengo et No 4035 rue Water.

Terms et Conditions—La moi ié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, à un crédit de Un et Deux ans, représenté par les billets à recevoir desdits acquéreurs, garantis par lien de vendeur et privilège et hypotheque spéciale sur les dites propriétés et portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement

Les actes de vente doivent contenir la condition qu'en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement desdits billets ou une partie, l'a quéreur de payer les honoraires d'avocats à raison de cinq pour cent sur ledit montant, les polices d'assurances et toutes les autres clauses de coutume et de sécurité légales. L'acquéreur de déposer dix pour cent du prix d'adjudication avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier les actes de vente et de payer les Internal Revenue ou taxes de guerre.

Actes de vente pardevant Ant. Doriocourt, notaire public, aux frais des acquéreurs.

E. J. Meral, avocat.
30 déc—30—jan 6 13 20 27 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Jordan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63 961—Division —— Attendu que Matthew F. Jordan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Jordan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL,
Greffier.

W. J. Holden avocat.
12 jan 7—12 16 21

VENTES A L'ENCAN.

VENTES A L'ENCAN.

Par Estalote & Vaz.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

POUR FAIRE DES

Placements de valeur qui rapportent bien

Bâtisses propres aux affaires dans le Second District,

AUSSI QUELQUES-UNES DANS STORYVILLE, ET DES RESIDENCES.

CARRE D'ILET DE VALEUR.

Dans le Premier District, borné par les

Avenues Canal et Hagan, Rendon et l'avenue Cleveland.

UNE OCCASION

POUR CEUX QUI VEULENT ACHETER UNE RESIDENCE, OU INVESTIR ET POUR LES CAPITALISTES.

Toutes les Propriétés sont bien situées à proximité des Eglises, Ecoles, Marchés et Lignes de Chars.

JEUDI, 24 JANVIER 1901,

A la Bourse des Propriétés Foncières de la Nlle-Orléans, 806 rue Perdido, à 11 A. M.

No 426 rue Nord Remparts.

Nos 1026-1030 rue St-Louis,

No 1040 rue St-Louis et 432-438 rue Nord Remparts.

Nos 1034-1036 rue St-Louis.

No 430 rue Nord Remparts.

Nos 600-602 rue Nord Remparts et No 1041 rue Toulouse.

Nos 1031-1035-1037 rue Toulouse.

No 322 rue Nord Remparts.

Nos 216-218 rue Marais.

Carré d'Ilet rue du Canal.

Nos 1825-1827 rue Douane.

PAR ESTALOTE & VAZ—Edward J Vaz Encanteur—Bureau 1407 rue du Canal—Le JEUDI, 24 janvier 1901, à 11 heures A. M. à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 806 rue Perdido, en vertu de et conformément à un ordre donné daté et signé le 13 décembre 1900 par l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Santiago Garcia Hevia, No 63 060 du dossier de la dite cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, privilèges et avantages là dessus appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, St Louis, Conti et Bourgogne, mesurant vingt huit pieds trois pouces et quatre lignes de face à ladite rue des Remparts, sur cent vingt pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, borné sur la ligne du côté de la rue Conti par la propriété autrefois appartenant à la Hebrew Congregation Shangarai Chassed et désigné par le No 4 46 de la rue Nord Remparts. Etant la même propriété obtenue par feu Santiago G. Hevia par achat de la Hebrew Congregation Shangarrai Chassed le 7 mai 1881 par acte pardevant Andrew Hero Jr notaire.

Les améliorations, No 426 rue N. Remparts comprennent une maison de bois à toiture d'ardoise avec bât sage à deux étages dans le fond; contenant, en tout, galerie, chambre de lessivage, deux cabinets et quelque sept chambres; dans la cour un hangar, deux citernes, etc; allées, cour et trottoir pavés. Le tout élevé, etc et en excellent état

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, placé et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Bourgogne, Remparts et Conti, mesurant trente neuf pieds six pouces de face à la rue St Louis sur soixante et un pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles. Etant la propriété qui a été acquise par feu Santiago G. Hevia, par achat de la succession de J. P. Lientaud le 28 juillet 1883, par acte pardevant Amédée Ducatel, anciennement notaire en cette ville

Les améliorations, Nos 1026, 1028 rue St-Louis, comprennent une façade en briques avec toiture en ardoises; cottage double contenant de chaque côté trois chambres, dans le fond une bâtisse en briques à deux étages qui contient une galerie et deux chambres de chaque côté, dans la cour citerne et hydrants; cour, allées de côté et trottoir pavés. Le tout en bon état et loué à $30 par mois.

3° Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Remparts, Bourgogne et Conti, désigné par la lettre A sur un plan tracé par Arthur De Armas, voyer, le 7 mars 1870, et annexé à un acte de vente de la succession de J. B. Elvarde à S. G Hevia, passé pardevant Octave De Armas, ancien notaire de cette ville, le 19 mai 1879; ledit lot mesure, en mesure américaine, trente six pieds dix pouces de face à la rue St Louis sur une profondeur et façade sur la rue des Remparts de soixante et un pieds neuf pouces et six lignes entre lignes parallèles, le tout plus ou moins; ensemble avec toutes et chacune des bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent de quelque façon sans exception ni réserve aucune.

Les améliorations, Nos. 1040 rue St. Louis et 432 438 rue N. Remparts, comprennent un magasin et résidence en bois avec toiture en ardoises; contenant en tout un magasin, un hall et trois chambres; dans le fond du terrain se trouve une bâtisse à deux étages qui contient une galerie et sept petites chambres; dans la cour citerne, hydrant, etc; la cour et le trottoir sont pavés. Le tout en bon état et loué à $41 par mois.

4° Un autre certain lot de terre sur la rue St Louis, contigu au lot ci-dessus décrit et désigné sur ledit plan par la lettre B, mesurant, mesure américaine, trente sept pieds onze pouces et six lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur, entre lignes parallèles, de soixante et un pieds neuf pouces et six lignes, le tout plus ou moins. Ressemble avec toutes et chacune des bâtisses et améliorations sur ledit lot de terre avec toutes les droits, voies, privilèges, ou servitudes y appartenant, ou en dépendant, sans exception ou réserve quelconque.

Les améliorations No 1034-36 rue St Louis comprennent un cottage couvert en ardoises, contenant quatre chambres, une galerie et deux cabinets. Dans le fond du terrain une bâtisse contenant trois chambres. Dans la cour un hangar citerne, hydrant, etc., Cour, allée de côté et trottoir pavés Le tout en bon état et loué $23 par mois

5° Un certain lot de terre, situé se trouvant et étant dans la Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Remparts, St Louis, Conti et Bourgogne, étant l'îlet No 98 lequel lot mesurant trente pieds de face à la rue Remparts sur cent vingt cinq pieds de profondeur, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant. Les dites améliorations étant désignées par le numéro municipal 430 rue Nord Remparts.

Etant la même propriété que le défunt Santiago G. Hevia, acquit par achat de la Hebrew Congregation Shangarrai Chassed, le 7 mai 1881, par acte pardevant Andrew Hero Jr, notaire en cette ville. Les améliorations No 430 rue Nord Remparts, comprennent un cottage en bois couvert en ardoises, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, contenant en tout vestibule, galeries, office et neuf chambres, dans la cour est un grand hangar avec deux chambres, au dessus; citerne, hydrant, etc; allées, la cour et la banquette pavées. Le tout en bon état et loué pour $30 par mois.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, habitudes, servitudes et dépendances le dessus appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Toulouse et St. Pierre et désigné par le numéro un sur un plan dressé par L. Reisenstein le 27 juin 1866 formant l'encoignure des rues Remparts et Toulouse et mesurant trente huit pieds, onze pouces de face à la rue Toulouse sur quarante six pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et façade sur la rue des Remparts. Le tout plus ou moins.

Les améliorations Nos 600-02 rue Nord Remparts et 1043 rue Toulouse comprennent un magasin et résidence en brique à couvert en ardoises, contenant magasin, buvette, trois chambres et deux chambres au dessus dans le fond, le gaz partout. Le tout en bonne condition et loué pour $19 par mois; dans la cour est un hangar, citerne, hydrant, etc. La cour la banquette sont pavées

7° Un autre certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, habitudes servitudes et dépendances le dessus appartenant situé dans le Deuxième district de cette ville, dans la même îlet que la propriété ci-dessus décrite et désigné sur ledit plan par la lettre B. mesurant, comme lot No 2, et mesurant cinquante-cinq pieds onze pouces et une ligne et demie de façade à la rue Toulouse sur quarante six pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, plus ou moins le tout en mesure américaine.

Les améliorations No. 1031 35 37 rue Toulouse, comprenant une résidence triple couverte en tuiles; contenant en tout neuf chambres une cuisine, hangar, hydrant, etc, cour et allée pavées. Le tout en bonne condition et loué pour $30 par mois

8° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Conti Bienville et Bourgogne et désigné par le No 7 sur un plan dressé par L. J. Pilié, daté le 19 décembre 1835 et annexé à un acte passé pardevant F. Grima, ancien notaire de cette ville, le 31 déc mbre 1835 pour référence. Le dit lot mesurant d'après ledit plan vingt six pieds de façade à la rue Remparts sur une profondeur de cent neuf pieds sur la ligne du côté du lot No 6 et cent neuf pieds un pouce sur la ligne du lot No 8 et vingt six pieds deux pouces de largeur dans le fond, plus ou moins, sur une aile commune à lui et à d'autres, comme il